

Lisgar (M. Muir); le 22 juin, l'honorable député d'Hamilton-Sud (M. Howe): le 25 juin, l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Je crois qu'il est utile que nous les ayons tous, certainement tous ceux que j'ai pu trouver.

M. Knowles: Consignons-les tous au compte rendu.

M. Winkler: C'est exact, Stanley! Puis à la page 5329, le 7 juillet, l'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre encore, et à la page 5340, le 7 juillet, c'était moi, monsieur l'Orateur; je m'arrête, mais il y a eu d'autres demandes.

Que l'honorable représentant d'Hamilton-Ouest (M. Macaluso) n'aille pas dire que nous avons saisi le filon à l'arrivée de l'Union des étudiants canadiens. Le gouvernement, j'en ai peur, n'a pas compris la situation jusqu'à ce moment-là.

Le préopinant, l'honorable représentant de Brant-Haldimand (M. Pennell), a dit que l'honorable député était un membre distingué du barreau et que les hommes de loi n'étaient pas légion à la Chambre. Parfois je pense qu'ils sont trop nombreux dans cette enceinte mais j'ai encore énormément d'estime pour ce député, et malgré les raisonnements et les complications d'ordre constitutionnel je suis prêt à appuyer à fond cette mesure y compris les problèmes qui en découleront.

A ce sujet, je veux parler de certaines des observations qui ont été faites. Je songe aux facilités, tant pour la Faculté que pour l'étudiant. Peu m'importe dans quel ordre nous les abordons. Si cette mesure est une source de difficultés, je ne m'en formalise pas car s'il y a une chose dont notre pays ait besoin, à l'heure actuelle, c'est d'étudier notre régime éducatif pour l'améliorer et pour multiplier les possibilités d'instruction.

C'est étrange, mais quand nous examinons les dépenses du gouvernement et la façon dont elles ont été faites, les soutiens du gouvernement s'empressent de nous demander: «Qu'avez-vous fait alors que votre gouvernement était au pouvoir?» Il faut se débarrasser de cette façon de voir les choses, et non pas seulement dans le cas actuel. Je vous le dis, monsieur l'Orateur, si nous songeons à l'avenir, il nous faut songer aux fonds publics que nous dépenserons.

A cet égard, je songe à la caisse d'assurance-chômage et je trouve que nous devrions nous préoccuper de jeunes qui abandonnent leurs études au niveau secondaire. Nous pourrions peut-être faire quelque chose dans ce domaine, car j'estime qu'il est inutile d'aider des jeunes à terminer leur 11^e ou 12^e année, surtout en Ontario, pour qu'ils abandonnent

[M. Winkler.]

ensuite leurs études et soient obligés de toucher l'assurance-chômage, dont les fonds sont déjà si bas. Cela ne vaut rien. Nous devrions faire des projets à long terme afin de savoir comment dépenser les fonds des contribuables. Il nous faudra peut-être revoir au complet notre façon d'envisager les choses.

Je pense aux jeunes phénix auxquels le ministre des Finances a recouru lors de son premier budget. Trois ou quatre de ces sans-travail auraient sans doute pu dépenser cet argent d'une manière plus réaliste que l'ont fait ces brillants experts. Quand on établit le commun dénominateur des personnes qui veulent toucher l'assurance-chômage, comme l'a dit l'honorable député de Brant-Haldimand, si nous nous mettons dans la peau de ces personnes-là, nous comprendrons mieux leurs problèmes. Tous les meilleurs cerveaux du Canada ne sont pas au Parlement. De fait, il n'y a pas très longtemps, j'avais l'impression que les grandes intelligences, pour la plupart, se trouvaient à l'extérieur du Parlement; toutefois, quand il s'agit de savoir comment dépenser les deniers publics à bon escient, je pense qu'il vaut la peine de considérer la question dans son ensemble.

Nous devrions peut-être recourir aux services de certains présidents de nos universités, afin de pouvoir comprendre plus facilement quels sont les besoins précis. Même si l'on a fait des exposés brillants et de haute tenue au cours du débat actuel, nous ne trouverons pas la solution à tous les problèmes. L'une des objections qui ont été formulées à l'égard du bill à l'étude et que j'ai entendue est celle que l'honorable député de Burnaby-Coquitlam a faite au sujet de la situation actuelle quant aux prêts bancaires intéressant les étudiants.

Il est arrivé par hasard que, cet après-midi, le président de la *Waterloo Lutheran University* m'a rendu visite à mon bureau et a discuté de ce problème avec moi. Il m'a donné l'assurance qu'il n'avait jamais vu un étudiant, dont les notes étaient satisfaisantes, avoir de la difficulté à obtenir un prêt. Je lui ai demandé si la présente mesure serait très utile à son institution et voici ce qu'il m'a répondu: «Oui, en ce sens qu'elle nous permettra de réduire notre propre programme de bourses.»

Je ne prétends pas qu'il s'agisse d'une critique très importante contre la mesure à l'étude, mais je me demande pourquoi on ne nous l'a pas présentée sous la forme qu'on avait promise. Je ne veux pas indiquer par là mon opposition à ce projet de loi, car, comme je l'ai déjà dit, je ne m'y oppose pas. Toutefois, le parti libéral avait promis, lors